

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 2

EXE10

A - Identification de l'acheteur

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE
8, rue du Chanoine Ploton
CS 50 541
42 007 SAINT-ETIENNE CEDEX 01

B - Identification du titulaire du marché public

INETUM SOFTWARE FRANCE
145 boulevard Victor Hugo
93400 SAINT-OUEN
SIRET : 340 546 993 00320
RCS Bobigny B 340 546 993
Tél. : 01.44.04.50.00

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

21S0009 - MAINTENANCE ET PRESTATIONS ASSOCIEES AU SYSTEME DE GESTION DE L'ALERTE ARTEMIS

■ Date de la notification du marché public : 06/01/2022

■ Durée d'exécution du marché public : La durée de validité de l'accord-cadre est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à 1 An(s), à compter de la notification du marché. Sauf dénonciation par le pouvoir adjudicateur dans un délai de 3 mois avant l'échéance annuelle, le marché est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

■ Montant HT initial du marché public :

288 000 euros HT l'année de la commande puis 297 000 euros HT les années suivantes (offre WEB EVO+MAPS).

■ Montant HT après avenant n°1 du marché public : 296 700 euros HT (offre WEB EVO+MAPS) soit une moins-value de -0.10%

■ Montant HT après avenant n°2 du marché public : 303 057 euros HT (offre WEB EVO+MAPS+licence VMWare) soit une plus-value de 2,04%

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant tient compte de la modification du périmètre du contrat de services à savoir :

- Les entrées en maintenance de deux nouveaux modules

En conséquence les conditions du marché (notamment techniques et financières) sont modifiées comme suit :

Article 1

Le contrat dont la désignation est mentionnée ci-dessus, est modifié dans les conditions fixées dans les Articles suivants.

Article 2

Conformément aux dispositions de votre contrat de Services pour le Maintien en Conditions Opérationnelles (MCO D3SP-PRP-21-009) du Système de Gestion Opérationnelle (SGO), et notamment à l'article : "6.3. Révision des prix", Inetum Software ne prendra pas à sa charge l'augmentation attendue des tarifs de VMware.

Le SDIS de la Loire souhaitant maintenir le support VMWare dans le périmètre du contrat, cet avenant formalise la plus-value à appliquer.

Article 3

La maintenance annuelle est définie au marché référencé plus haut.

La redevance annuelle est augmentée de la maintenance de la licence VMWare pour la configuration ci-dessous :

- VRS1 : 2 procs de 12 cœurs, donc pour VMWare 2 x 16 cœurs = 32 cœurs
- VRS2 : 2 procs de 12 cœurs, donc pour VMWare 2 x 16 cœurs = 32 cœurs
- VRS0 : 1 proc de 12 cœurs, donc pour VMWare = 16 cœurs
- BKP : 2 procs de 12 cœurs, donc pour VMWare 2 x 16 cœurs = 32 cœurs

Pour un montant annuel de (prix HT hors révision de prix) : 6 357€ HT.

Article 4

Toutes les clauses et conditions du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant.

Article 5

La maintenance de la licence VMWare est assurée dans les conditions précitées depuis le 01/01/2025.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON OUI, à compter du 01/01/2025

Le coût de maintenance annuel du système de gestion de l'alerte supporte une plus-value d'une valeur de 6 357 euros HT (ou 7 628,40 euros TTC) hors révision de prix, soit un montant total annuel de 303 057,00 euros HT (ou 363 668,40 € TTC) ce qui représente un écart de prix de 2,04%.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public)